

# BULLETIN D'ADHÉSION 2020

(Valable pour l'année civile)

Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone :	
Adresse mail :	

- Tarif réduit 10€** – Bénéficiaires des minimas sociaux et de l'AAH, demandeurs d'emploi, moins de 18 ans, étudiants (Justificatifs nécessaires).
- Membre actif 20€**
- Adhésion collective 60€** – Associations, institutions, établissements sociaux et éducatifs...
- Membre bienfaiteur 20€** + un don de soutien d'un montant\* de \_\_\_\_\_ €  
\*Le montant du don est laissé à l'appréciation du membre bienfaiteur

- 
- Règlement par **chèque** (à l'ordre de : *association Pour l'Instant*)  
Merci d'envoyer le chèque à : La Villa Pérochon - BP 59135 - 79061 Niort Cedex 9
- Règlement en **espèces**
- Règlement par **virement bancaire**  
Coordonnées bancaires : *Association Pour l'Instant* – CE Aquitaine Poitou Charentes  
IBAN : FR76 1333 5004 0108 4573 6492 831 – BIC : CEPAPFRPP333

- 
- Je souhaite recevoir un reçu fiscal pour mon don, seule la partie don ouvre droit à une réduction d'impôt; l'adhésion n'entre pas en ligne de compte.**

Aux termes de l'article 200 du Code Général des Impôts, les contribuables domiciliés en France peuvent obtenir une réduction d'impôt égale à 66% des sommes versées, retenues dans la limite annuelle de 20% du revenu imposable, pour les dons et versements effectués au profit d'organismes d'intérêt général habilités à recevoir ces dons, comme c'est le cas de l'association Pour L'Instant. Exemple : un don de 50€ revient à un déboursement de 17€.